Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601543-20260402-2026049-DE

N°049/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE VANNES
COMMUNE DE PEILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à 19 h 30, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe BECUWE, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19

Présents : 17 ***Votants : 19***

PRÉSENTS : M Philippe BECUWE, Mme Isabelle DERUYTER, M Patrick HERVE, Mme Annie LEMEE, M Robert MOUCHY, Mme Josette COUDRAIS, M Frédéric CHEVALIER, Mme Danielle VALLIERE, Mme Nathalie GEFFROY, Mme Odile PINSEMBERT, M Kévin MORIN, Mme Myriam COUDRAIS, M Lucas MAHIEUX, Mme Elodie LECLERCQ-BOISSEL, M François POLOUBINSKI, M Philippe CHARLES, Mme Tiphaine PLAUD.

ABSENTS : M Mickaël DREAN, M Anthony SERAZIN
POUVOIRS : M Mickaël DREAN a donné procuration à M Lucas MAHIEUX
M Anthony SERAZIN a donné procuration à M Philippe CHARLES

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie GEFFROY est désignée secrétaire de séance.

****

Objet : NOMINATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS ET ORGANISMES

Monsieur le Maire expose :
La commune de Peillac est amenée à désigner régulièrement des représentants au sein de divers organismes, syndicats ou instances de coopération intercommunale, afin d'assurer sa participation active aux décisions et aux actions menées dans l'intérêt du territoire. Ces désignations permettent de garantir la représentation de la collectivité et de défendre ses orientations politiques, tout en respectant les obligations légales et réglementaires en vigueur.
Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT), il appartient au conseil municipal de procéder à ces nominations, en tenant compte des compétences et de la disponibilité des élus. La présente délibération a pour objet de désigner les conseillers municipaux qui représenteront la commune de Peillac au sein des organismes et syndicats identifiés, pour la durée du mandat en cours ou jusqu'à révocation expresse.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29, L. 2121-33 et L. 5211-6;
CONSIDÉRANT que la représentation de la commune au sein des organismes extérieurs (syndicats mixtes, établissements publics de coopération intercommunale, commissions diverses, etc.) est une mission essentielle des élus locaux, permettant d'assurer la défense des intérêts communaux et la participation aux décisions stratégiques ;
CONSIDÉRANT que ces désignations doivent être formalisées par une délibération du conseil municipal, conformément aux principes de transparence et de légalité qui régissent l'action des collectivités territoriales ;
CONSIDÉRANT que les conseillers municipaux désignés exercent leur mandat de représentation sous l'autorité du maire, qui peut leur donner délégation pour agir au nom de la commune dans le cadre des missions qui leur sont confiées ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ELIT les délégués de la commune pour siéger à l'assemblée délibérante de chaque syndicat, établissement public, organisme et DESIGNE comme délégués titulaires ou suppléants, les conseillers suivants :

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601543-20260402-2026049-DE

STRUCTURES- ORGANISMES	Nombre de titulaire et de suppléant	Titulaire (s)	Suppléant
MORBIHAN ENERGIES	- Deux titulaires - Un suppléant	- DREAN Mickaël - LEMEE Annie	-CHEVALIER Frédéric
Syndicat Mixte d'Aménagement du Grand Site Naturel de la Basse Vallée de l'Oust (SMAGSNBVO) REDON AGGLOMERATION	- Deux titulaires - Un suppléant	- SERAZIN Anthony - MOUCHY Robert	- LECLERCQ Elodie
COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL	- Deux titulaires - Un suppléant	- HERVE Patrick - LEMEE Annie	- COUDRAIS Myriam
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	- Un élu - Un agent représentant le personnel	- LEMEE Annie - représentant du personnel	
MISSION LOCALE DU PAYS DE REDON	- Un titulaire (pas de voix délibérative) et un suppléant	- DERUYTER Isabelle	- LEMEE Annie
REFERENT SECURITE ROUTIERE	- Un titulaire – Un suppléant	- DERUYTER Isabelle	- CHARLES Philippe
BRUDED	- Un délégué titulaire - Un délégué suppléant	- LECLERCQ Elodie	- LEMEE Annie
COPAS (COordination Partenariale d'Action Sociale) du Pays de Redon	- Un délégué	- LEMEE Annie	
AIDE (AIDE EMPLOI SERVICES)	- Deux titulaires	- BECUWE Philippe - LEMEE Annie	
Conseil de Développement	- Un titulaire	- HERVE Patrick	
CSI (Centre Social Intercommunal)	- Maire - 1, 2 ou 3 adjoints	- BECUWE Philippe - LEMEE Annie	- DERUYTER Isabelle
Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust	Compétence Redon Agglo - 1 référent	- MOUCHY Robert	
ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes)	- 1 référent	- DERUYTER Isabelle	
ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)	- 1 référent	- DREAN Mickaël	
FDGDON (gestion des populations de ragondins, nuisibles, ...)	- 1 délégué	- MORIN Kévin	
Comité d'appui Centre Hospitalier Redon-Carentoir	- 1 référent	- BECUWE Philippe	
Référent Défense	- 1 référent	- BECUWE Philippe	- MOUCHY Robert
CIID (Commission Intercommunal des Impôts Directs)	- 1 titulaire - 1 suppléant	-COUDRAIS Josette	-CHEVALIER Frédéric
Syndicat d'Eau du Morbihan	- 1 titulaire - 1 suppléant	-MOUCHY Robert	-POLOUBINSKI François
Correspondant Incendie et Secours	- 1 correspondant	-DREAN Mickaël	
Représentants SCOT (Redon Agglomération)	- 1 titulaire - 1 suppléant	-MOUCHY Robert	-POLOUBINSKI François

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601543-20260402-2026049-DE

- Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment les actes de désignation transmis aux organismes concernés, ainsi qu'à procéder aux modifications ultérieures des désignations en cas de nécessité (démission, empêchement, etc.), sous réserve d'une information préalable du conseil municipal

Pour extrait conforme au registre
Des délibérations du Conseil Municipal

Le secrétaire de séance,
GEFFROY Nathalie

Le Maire,
BECUWE Philippe

MAIRIE DE PEILLAC (Morbihan)

Publié le :